

Claire Potignon

Enseignante référente chargée de la formation des AESH



J'ai passé le concours de professeur des écoles dans l'académie de Paris et ai obtenu ma mutation en Saône-et-Loire en 2008. C'est à cette occasion que j'ai découvert l'enseignement spécialisé : j'ai été enseignante auprès d'enfants de la section autisme d'un IME, puis j'ai exercé en CLIS (qui sont devenues des dispositifs ULIS !) et en ITEP. J'ai longtemps enseigné en classe ordinaire, essentiellement en cycle 2 et suis devenue enseignante spécialisée par la suite.

Depuis quand exercez-vous la mission d'enseignante référente chargée de la formation des AESH ?

J'exerce cette mission depuis septembre 2021.

Avec qui travaillez-vous ?

Je travaille avec l'équipe du SEI et les 5 AESH référentes du département, sous la direction de Jérôme François, IEN-ASH. Je suis également régulièrement en lien avec l'École Académique de Formation Continue (EAFC) à Dijon qui assure la mise en œuvre pratique de la formation des AESH. Je travaille avec les formateurs et mes homologues de l'académie. Je suis également en lien avec les coordonnateurs PIAL et les enseignants référents.

Dans quelles situations peut-on vous solliciter ?

Les AESH, les coordonnateurs de PIAL et les enseignants référents peuvent me solliciter pour toute question liée à la formation des accompagnants.

Quelles sont vos missions au quotidien ?

Mes missions se répartissent en 3 domaines :

- **La mise en œuvre des plans de formation initiale et continue des AESH du département**

Mon rôle est de concevoir et mettre en œuvre le plan de formation initiale pour les AESH nouvellement recrutés et le plan de formation continue. J'assure la coordination entre les participants, les formateurs, le SEI et l'EAFC. J'interviens également dans le cadre de cette formation.

- **La gestion de la cellule d'écoute départementale école inclusive destinée aux familles**

Les parents d'élèves en situation de handicap peuvent contacter la cellule d'écoute pour obtenir un renseignement ou pour signaler une difficulté liée à la scolarisation de leur enfant. Ma mission est de prendre en compte leur demande et d'apporter la réponse la plus appropriée, avec l'appui du PIAL et de l'enseignant référent.

- **Le traitement des enquêtes ministérielles liées à l'école inclusive**

Le ministère recense à échéance régulière la mise en œuvre des politiques liées à l'école inclusive et les besoins constatés sur le terrain. Ma mission est de collecter les données départementales auprès des différents acteurs de l'école inclusive et de les analyser avant transmission au rectorat.

Comment peut-on vous joindre ?

Mail : coordo.formationAESH71@ac-dijon.fr
Tel fixe : 03.85.22.55.13